

ANNEXE 8 : Notice complémentaire de vœux (phase d'ajustement)

IMPORTANT : cette notice doit obligatoirement être complétée par tous les personnels qui n'ont pas obtenu d'affectation lors du mouvement principal.

Elle doit être renvoyée pour le **17 JUIN 2025** dernier délai, par courrier électronique :
mouvement-moselle@ac-nancy-metz.fr

IDENTITÉ

NOM : Prénom : Date de naissance :

Professeur des écoles Instituteur

Situation de famille : Célibataire - Marié/e - Pacsé/e - Veuf/ve - Vie maritale

Nombre d'enfants :

Adresse postale personnelle :

Numéro de téléphone :

Poste actuel :

PRIORITÉ SOUHAITÉE

a) Mettre 1 ou 2 dans chacune des cases :

Géographique

Nature du poste

b) Indiquer **obligatoirement** un numéro d'ordre préférentiel dans chaque case :

entre 1 et 7 :

- Bassin de Metz / Montigny-lès-Metz / Rombas
- Bassin de Thionville / Yutz
- Bassin de Boulay / Saint Avold Ouest
- Bassin de Sarreguemines Est et Ouest
- Bassin de Château-Salins
- Bassin de Sarrebourg Nord et Sud
- Bassin de Forbach / Hombourg-Haut / Saint Avold Est

entre 1 et 7 :

- Maternelle (dont DE 1 classe)
- Élémentaire (dont DE 1 classe)
- Remplaçant (tout poste)
- Direction d'école 2 à 11 classes
- RASED
- ULIS écoles
- SEGPA – ULIS 2nd degré (tout poste)

FACULTATIF : indiquer tout renseignement susceptible d'être pris en considération à l'examen de votre notice.

.....

A, le

Signature